

# Changer l'utilisation de l'argent

Yves Dimicoli, Fabien Maury

## I - Les entreprises gâchent énormément d'argent :

### 1 - 580 milliards d'euros de ressources nouvelles en 2000

Les entreprises disposent de l'argent de leurs profits, de l'argent des fonds publics, de l'argent du crédit des banques et des emprunts sur le marché financier.

En 2000, elles ont disposé ainsi de 580,4 milliards d'euros (3 807 milliards de francs) de ressources nouvelles sous forme de :

Profits bruts d'exploitation	266,3 milliards d'euros,	(1747 milliards de francs)
Revenus financiers	83,7 milliards d'euros,	(549 milliards de francs)
Fonds publics (hors exonérations fiscales)	14 milliards d'euros,	(91 milliards de francs)
Emprunts sur le marché financier	156,6 milliards d'euros,	(1027 milliards de francs)
Crédit des banques	60 milliards d'euros,	(393 milliards de francs)

Dans cet ensemble une partie de l'argent est celui de l'entreprise, les profits d'exploitation à partir du travail et de la créativité des salariés notamment.

Mais une autre partie de l'argent appartient à la société :

→ c'est le cas de l'argent des fonds publics distribués à partir des impôts payés par les citoyens ;

→ c'est le cas de l'argent du crédit des banques fait à partir, surtout, des salaires, pensions et retraites virés chaque mois sur les comptes courants bancaires.

### 2 - Beaucoup d'argent gâché dans la finance :

Une grande partie des ressources nouvelles mises à la disposition des grandes entreprises en 2000 a été gâchée en placements plus ou moins spéculatifs sur le marché finan-

Prélèvements financiers	172 milliards d'euros,	(1128 milliards de francs)
dont Dividendes :	97,6 milliards d'euros,	(640 milliards de francs)
Intérêts :	55,6 milliards d'euros,	(365 milliards de francs)
Placements financiers	170 milliards d'euros,	(1 113 milliards de francs)
Investissements productifs	141 milliards d'euros,	(925 milliards de francs)



Réorienter l'argent des entreprises et des banques.

cier et en versements de revenus financiers aux capitalistes et aux banques.

## II- Réorienter l'argent des entreprises et des banques :

### 1 - Réorienter l'argent de la société utilisé par les entreprises :

Il s'agit d'utiliser autrement les fonds publics versés aux entreprises. Cet argent pourrait servir de levier pour réorienter le crédit aux entreprises en faveur de l'emploi et de la formation.

*Réorienter et contrôler les fonds publics :*

Désormais ce sont plus de 100 milliards de francs (15,3 milliards d'euros), qui sont accordés aux entreprises sous forme d'allègements des charges sociales patronales, au nom de l'emploi.

Cet argent sert surtout à augmenter les profits des entreprises. Quant à l'emploi créé sur cette base, il est très précaire. Le dispositif tire vers le bas tous les salaires et dynamite le financement de la protection sociale.

Nous proposons que ces 100 milliards de francs de fonds publics soient progressivement utilisés, sous le contrôle des salariés, des citoyens, des élus (loi Hue), à baisser les charges financières du crédit aux entreprises pour favoriser la création d'emploi et pénaliser les placements financiers.

*Réorienter le crédit aux entreprises par la baisse sélective des charges financières :*

Ces 100 milliards de francs serviraient à doter un fonds

national et décentralisé accordant des bonifications de taux d'intérêt aux entreprises pour leurs crédits à moyen et long terme finançant leurs investissements : plus les investissements programmeraient d'emplois et de formation et plus serait subventionné le crédit et, donc baissé son taux d'intérêt.

Ainsi les banques seraient amenées à accorder leurs crédits en fonction d'un critère emploi.

Pour la gestion de ces crédits elles seraient alors amenées à s'adresser à la Banque de France en vue d'un soutien (refinancement).

La Banque de France, dans le système européen de Banques centrales, devrait alors solliciter à son tour la BCE.

Ainsi, et par contamination progressive aux autres pays européens, on pourrait finir par imposer en pratique une véritable priorité à l'emploi à la BCE. Cela pourrait se conjuguer à l'exigence d'un contrôle des parlements européens et nationaux pour changer l'utilisation de l'euro.

## 2 - Réorienter l'argent des profits des entreprises :

En 2000 les grandes entreprises ont réalisé plus de 350 milliards d'euros (2 300 milliards de francs) en profit d'exploitation et en revenus financiers.

Cet argent a beaucoup plus servi à faire des opérations financières qu'à investir pour développer l'emploi et accentuer l'effort de formation.

### *La réorientation du crédit en faveur de l'emploi :*

Les entreprises remboursent les crédits aux banques sur leurs profits. Si ce crédit sert, de façon sélective, à financer des investissements pour l'emploi, les profits utilisés à le rembourser servirait à l'emploi, au lieu d'aller dans la finance.

### *La fiscalité :*

- Nous proposons une réforme de la taxe professionnelle : faisant suite à la mise en déclin de l'élément salaire dans les bases de l'impôt local, on y introduirait les actifs financiers (près de 30 000 milliards de francs).

- Nous proposons que l'impôt sur les sociétés soit modulé : abaissé quand les bénéfices de l'entreprise sont utilisés pour des investissements créateurs d'emploi et alourdi si ces bénéfices proviennent de placements financiers.

### *Les cotisations sociales :*

Nous proposons de faire cotiser les revenus financiers des entreprises et des banques au même taux que les salaires, simultanément serait réformée la cotisation sociale patronale avec une modulation de son taux selon le rapport salaires versés/valeur ajoutée globale (profits financiers inclus). Ainsi la cotisation serait alourdie pour les entreprises cherchant à faire des profits financiers, licencier, précariser et faire pression sur les salaires, tandis que seraient encouragées les entreprises cherchant à développer l'emploi et les qualifications.

### *La gestion :*

Nous proposons que les salariés aient le droit d'intervenir dans les gestions des entreprises pour les réorienter dans le sens le plus favorable à l'emploi et à la formation en recourant à de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale. D'ailleurs le préambule de la Constitution de 1946 prévoit explicitement le droit des travailleurs de participer à la gestion de leur entreprises par l'intermédiaire de leurs délégués. Seraient tout particulièrement concernées les entreprises publiques et mixtes. ■

# Augmenter le Smic et les salaires pour l'emploi

Fabien Maury

**E**n France, comme dans le reste du monde la croissance a fortement freinée. Elle avait reposé principalement sur la promotion des capitaux et des marchés financiers avec en contrepoint le développement très rapide de la précarité des emplois (3 emplois créés sur 4), la priorité au freinage des salaires. Les politiques salariales et de l'emploi fondées sur l'obsession de la baisse des coûts

salariaux ont aboutit à des effets dépressifs sur la demande, sur la productivité, sur les qualifications. Au lieu de pousser à la roue de la gestion des entreprises fondées sur la recherche de la rentabilité financière, la politique économique devrait au contraire aider à la désintoxication pour viser une solidarité par la promotion de tous les humains. C'est dans ce contexte que les conflits qui remettent en cause

le gel des rémunérations se multiplient.

### **Les salaires sont freinés**

Le candidat des communistes à la présidentielle propose de mettre en cause cette politique de bas salaires et de basses qualifications, de répondre à l'aspiration à la reconnaissance des qualifications dans les salaires, d'une sécurisation du parcours professionnel de chacune et de

chacun. Robert Hue propose de porter graduellement le Smic brut à 9 000 F, soit 1 372 euros.

Simultanément, il est nécessaire de simplifier le système du Smic lié aux 35 heures en alignant toutes les garanties mensuelles sur la plus élevée anticipant ainsi sur l'unification du système prévue en 2005.

Il propose une Conférence nationale sur les revenus, la formation et les qualifications.

Cette Conférence aurait pour objectif d'encourager des augmentations générales des salaires avec le progrès des qualifications et permettre une augmentation significative de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Elle pourrait aussi avoir pour objet d'examiner l'efficacité des aides publiques pour l'emploi actuelles et d'envisager leur conversion (basculément d'une logique de baisse du coût salarial de l'emploi vers une logique de baisse des charges financières) ainsi que de nouvelles sources de financements avec obligation de résultat (par exemple de nouveaux prélèvements pour la formation) en s'appuyant sur la loi de contrôle des fonds publics attribués aux entreprises.

Elle pourrait permettre enfin d'engager une révision de la loi des 35 heures et, principalement de son mode de financement avec des bonifi-

En %	1997	1998	1999	2000	2001
Pouvoir d'achat salaire mensuel de base	1,0	1,1	1,1	0,0	0,8

Source : Insee

**Part des salaires dans les richesses produites par les sociétés non financières**

En %	1997	1998	1999	2000	1997-2000	1993-2000
Salaire/VA	63,7	63,2	63,9	63,8	63,6	63,9

Source : Insee

cations de taux d'intérêt et non des baisses de cotisations sociales patronales.

**Pourquoi augmenter le Smic et les salaires ?**

Une augmentation du Smic et des salaires permettrait de soutenir la consommation populaire et de dynamiser la croissance, de faire reculer les inégalités entre revenus salariaux et revenus financiers. En sept ans, les salaires bruts ont augmenté trois fois moins vite que les revenus financiers des ménages et leur pouvoir d'achat 4,5 fois moins vite.

Une politique salariale dynamique aurait pour effet d'inciter les chefs d'entreprises à accroître les qualifications car plus le Smic et les salaires sont bas plus les employeurs sont encouragés à développer des emplois à bas salaires et basses qualifications.

Or, il semble bien que l'amplification des mesures d'incitation à la baisse des coûts salariaux, associée à l'obsession de modération salariale, aient eu comme conséquence l'interruption du déclin structurel de la part du travail non qualifié dans l'emploi total. De 1984 à 1994, le nombre d'emplois non qualifiés avait baissé de 500 000 au total. A partir de 1997 la tendance s'est inversé. Entre janvier 1999 et mars 2000 ce sont 200 000 emplois non qualifiés qui ont été créés. C'est précisément au cours de cette période que les dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales ont explosé « afin de diminuer le coût du travail » (1).

C'est aussi un élément

important pour faire reculer les situations de pauvreté, de surendettement, d'exclusion dont souffrent de plus en plus de salariés.

En fin cela permettrait un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés, engagement de la gauche plurielle. Or, la part des salaires dans la richesse nationale stagne à son plus faible niveau historique.

**Quel effet de l'augmentation du Smic et des salaires et quel financement ?**

Cela représente une augmentation progressive de la masse salariale de 21,8%, soit un supplément de 174, 5 milliards de FF (26,6 mds d'euros) de la masse salariale, cela comprend les effets indirects sur l'ensemble des salaires.

Au sein des groupes, l'ampleur des profits et des revenus financiers permettrait de financer sans peine l'augmentation du SMIC. En effet, l'augmentation progressive représente 6,5% des profits d'exploitation et des revenus financiers des entreprises.

Pour les PME, nous proposons de les aider par la création d'un Fonds pour l'emploi, la formation et la qualification. Ce fonds permettrait de suppléer leurs difficultés de financement de leurs dépenses de formation, de l'élévation des qualifications et de leur reconnaissance dans les niveaux de salaires. Ce financement pourrait intervenir sous forme de crédits bonifiés sélectifs pour l'emploi ou encore d'avances remboursables pour la formation. Le fonds serait abondé par un prélèvement exceptionnel sur les revenus financiers des entreprises de plus de 500 MF de chiffres d'affaires à hauteur des augmentations de masse salariale dans les Pme. ■

1. Documents de l'Acoss du mois de mars 2001.

